Réf. Farde e-Assemblées : 2517006

N° OJ : **51**

Projet d'Arrêté - Conseil du 24/04/2023

Objet : Centre d'Accompagnement et de Réinsertion Sociale des Jeunes.- Subside 2023 : 1.260,00 EUR.

Le Conseil communal,

Considérant que les initiatives pour l'amélioration de la propreté publique et la responsabilisation du public au respect de la propreté publique en général sont nécessaires et aident à donner une image positive à la Ville ;

Considérant que "Centre d'Accompagnement et de Réinsertion Sociale des Jeunes" s'est engagé à participer aux activités de Trock & Brol pour laquelle elle demande le soutien de la Ville de Bruxelles ;

Considérant que la Ville veut soutenir cette initiative par l'octroi d'un subside ;

Considérant qu'il est proposé d'octroyer un subside de 1.260,00 EUR à "Centre d'Accompagnement et de Réinsertion Sociale des Jeunes" ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Un subside de 1.260,00 EUR à l'article 87605/332/02 du budget ordinaire 2023 est octroyé à "Centre d'Accompagnement et de Réinsertion Sociale des Jeunes" pour le défraiement des bénévoles dans le cadre des activités de Trock & Brol à partir du 1er mars 2023 (durant 6 mois).

Annexes :